

La maman de Jeanne nous a parlé de son métier

Le métier d'avocat

Il assiste et conseille les personnes

- pour les défendre (victimes et coupables) : vols, violence, excès de vitesse. ..
- consultations sur les lois, les règles (constructions, divorce)
- aider les gens à résoudre les problèmes entre eux
- aide pour acheter, vendre des entreprises (par exemple une boulangerie)

Le juge applique la loi en écoutant les explications de l'avocat. Il donne soit une amende soit une peine de prison. Il siège au tribunal.

L'avocat a une règle de confidentialité. Tout ce qui est dit entre avocat et client est secret. Il travaille dans un cabinet.

Chaque avocat a une spécialité, il connaît mieux certains textes de loi que d'autres.

Les qualités d'un avocat : savoir garder un secret, savoir bien écouter, ne pas être timide, sérieux, organisé, travailleur.

